



Pau le 31 mars 2010

Monsieur le Directeur,

La DSNA s'est lancée depuis plusieurs mois dans le rapprochement des centres de contrôle d'approche de Pau et de Tarbes au sein d'un organisme de contrôle unique dénommé « Pyrénées ».

Ce projet prend sa source dans les nombreux problèmes de sécurité inhérents à l'organisation actuelle de l'espace, et dont le constat est partagé par l'ensemble des acteurs. Ainsi, le rapport Vuillermet que la DSNA a commandé en 2007 énonçait la nécessité de regrouper les secteurs d'approche des deux terrains dans une approche unique localisée à Pau tout en conservant des contrôleurs ICNA à Tarbes. En parallèle, une refonte profonde des trajectoires et des espaces utilisant massivement le guidage radar permettrait d'accepter les augmentations futures du trafic en sécurité tout en améliorant largement un système dépassé et générateur de conflits.

Chaque année, des séparations « hors norme », des airprox et des dizaines d'incidents de coordinations sont répertoriés, sans même compter les innombrables situations où le passage sous les normes n'a été évité que grâce à la rapidité et au professionnalisme des contrôleurs aériens en poste.

La solution, qui permettrait de connaître dans les espaces de Pyrénées un niveau de sécurité au moins équivalent à ceux des autres terrains en France, est connue et acceptée de tous : la mise en place du « secteur unique d'approche », localisé à Pau.

En ce moment, vos services à la Direction des Opérations étudient plusieurs scénarii de mise en place de ce « secteur unique d'approche », suivant plusieurs plans de formation. Pourtant, l'un de ces scénarii, le scénario « sans ADI croisés », permettrait une mise en place du secteur unique d'approche fiable moins de trois mois après la date de démarrage du processus. Le deuxième scénario (ou famille de scénario), celui « avec ADI croisés », prendrait au minimum 18 mois de plus. C'est pourtant autour de cette seule famille de scénarii que les discussions sont possibles.

Eu égard à la différence considérable de durée entre les deux options et à la dangerosité de la situation actuelle que seule la crise du transport aérien atténue, nous ne comprenons pas que votre administration puisse sérieusement hésiter entre ces deux solutions. L'UNSA-ICNA demande que le choix du scénario « sans ADI » soit très rapidement annoncé afin de permettre la mise en place du secteur unique d'approche à Pau sous les plus brefs délais.

La démarche visant à ce que les personnels venant de Pau comme de Tarbes acquièrent l'ADI de l'autre terrain de manière systématique pose un grand nombre de problèmes auxquels nul ne peut répondre avant une expérimentation sérieuse en amont et un avis

ferme et documenté de la DSAC. En effet, sur le long terme et particulièrement pendant la période de transition, le niveau de compétence des contrôleurs sur les positions tour risque d'être compromis du fait de la charge très importante de formation qui les affectera. Une fois les mentions acquises, personne n'a encore chiffré la quantité de créneaux qui resteront disponibles pour exercer ces mentions en solo. La capacité même des contrôleurs à exercer successivement les mentions ADI sur deux terrains physiquement différents est une nouveauté qui n'a jamais eu de précédent en France. L'UNSA ICNA exige qu'une étude de faisabilité intégrant les experts en facteurs humains, appuyée sur un petit groupe de volontaires des deux terrains soit réalisée en préalable à toute décision concernant l'ensemble des personnels Pyrénées.

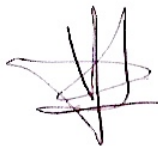
A défaut, dans la mesure où nous vous considérons désormais au courant de cet enjeu majeur de sécurité, il est évident que l'administration ne pourrait nier qu'une majorité des personnels est opposée à la mise en place prématurée du système d'ADI croisés. L'administration devra assumer ses choix, en particulier en ce qui concerne la capacité et la régularité du trafic pendant la période de transition. En aucun cas les personnels des deux centres ne devront porter sur leurs épaules la responsabilité de l'échec d'un système dont le fondement semble avoir été dicté par des considérations politiques et non techniques.

Par ailleurs, l'environnement incidentogène dans lequel ils travaillent, cause aux Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne à Pau comme à Tarbes un stress chronique au travail et un mal-être profond. Considérez donc que par ce courrier, l'UNSA-ICNA déclenche une alarme sociale pour l'organisme Pyrénées.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la section,

Yann Delcan



Copies à : Chef d'organisme Pyrénées, Chef SNA/SO, Chef SNA/S